



MAIRIE

Plan Local d'Urbanisme - PLU - OLD

PLU - Plan Local d'Urbanisme

Consultation du PLU

[Sommaire](#) ↗

1 - [Rapport de présentation](#) ↗

2 - [Projet d'Aménagement et de Développement Durables](#) ↗

3 - [Orientations d'Aménagement et de Programmation](#) ↗ - Modification n°1 du PLU

4 - Document graphique - [Plan de zonage](#) ↗ - Modification n°1 du PLU

5 - Règlement

5.1 - [Règlement](#) ↗ - Modification n°1 du PLU

5.2 - [Recommandations](#) ↗

6 - Annexes

6.a - Annexes sanitaires

6.a.1 - [Notice eau potable](#) ↗

6.a.2 - [Plan du réseau eau potable](#) ↗

6.a.3 - [Notice assainissement](#) ↗

6.a.4 - [Plan du réseau d'assainissement](#) ↗ -

6.a.5 - [Notice système d'élimination des déchets](#) ↗

6.b - Servitudes d'utilité publique

6.b.1 - [Liste des servitudes](#) ↗

6.b.2 - [Plan des servitudes](#) ↗ - échelle 1/2500e

6.b.3 - [PPRI](#) ↗ -

6.c - Plan des périmètres des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres et [prescription d'isolement acoustique](#) ↗ : arrêtés préfectoraux

- 6.d - [Plan des zones à risques d'exploitation au plomb](#) ↗
- 6.e - [Périmètre des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement](#) ↗
- 6.f - [Périmètre d'intervention pour la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains](#) ↗
- 6.g - [Plan des zones délimitées en application de l'article L 2224-10 du code général des collectivités territoriales](#) ↗
- 6.h - [Plan d'exposition au retrait et gonflement des argiles](#) ↗
- 6.i - Délibération - [Institution droit de préemption urbain](#) ↗
- 6.j - Délibération - [Déclaration préalable pour l'édification de clôtures](#) ↗
- 6.k - [Règlement de collecte des déchets](#) ↗ - SMITOM LOMBRIC

Elaboration et Modification n°1 du PLU

Par délibération 2014/60 du 11 octobre 2014, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la décision de doter la commune d'un PLU - Plan Local d'Urbanisme - qui définira pour les 20 années à venir les choix d'aménagement et d'urbanisme.

21 septembre 2018

Le PLU a été voté en conseil municipal.

14 janvier 2020

La modification n°1 a été approuvée par le Conseil Municipal.

13 Juillet 2020

La modification simplifiée n°1 a été approuvée par le Conseil Municipal.

- ↻ [Notice Explicative de la Modification Simplifiée n°1](#) ↗
- ↻ [Modification Simplifiée n°1](#) ↗
- ↻ [Rapport d'enquête pour la modification n1](#) ↗
- ↻ [Modification n°1](#) ↗

Projet de modification n°2 du PLU

Du 23 mai au 7 Juin 2023

Enquête Publique sur le projet de modification n°2 du PLU de Boissettes

- ➔ [Arrêté de mise à enquête publique de la modification d'un PLU communal](#) 
- ➔ [Courrier aux Personnes Publiques Associées](#) 
- ➔ [Notice de modification n°2 - PLU Boissettes](#) 
- ➔ [OAP de la modification n°2](#) 
- ➔ [Règlement de la modification n°2](#) 
- ➔ [Zonage de la modification n°2](#) 
- ➔ [Réponse au courrier de la DDT pour la modification n°2 du PLU](#) 

7 Juillet 2023

Vote à l'unanimité de la modification n°2 du PLU par le Conseil Municipal

- ➔ [Délibération du CM et note explicative de la modification n°2 du PLU](#) 